

KONWITZ DEPE DES AUSWÄRTIGEN
POLITISCHE ABTHEILUNG

12 OCT. 94

N^o 6/507

Légation de Suisse.

76, Victoria Street, S.W.

(Palace Street.)

XXVI C.

1/94

1) acc. récept ✓

Londres, le 10 octobre 1894

2) C - J à nos aut. l'été ✓

N^o 10

3) L. circulation ✓

Monsieur le Conseiller fédéral,

[Lord Kimberley est encore absent dans ses terres du Norfolk. Cela prouve déjà que l'on ne considère pas ici la situation extérieure comme bien grave. J'ai fait aujourd'hui ma visite de rentrée à Sir Thomas Sanderson, sous-secrétaire d'Etat permanent aux Affaires étrangères, qui du reste a absolument confirmé cette opinion. Il a qualifié d'absurde la panique qui s'est produite à l'occasion de la réunion du Conseil des Ministres la semaine dernière. „ Il n'y a pas de question de Madagascar pendant entre la France & l'Angleterre, „ m'a-t-il dit, „ puisque la situation

département
des Affaires étrangères
Division politique
1 (3) Berne

147

Dodis



„ se trouve réglée par l'arrangement
 „ intervenu il y a quelques années
 „ entre Lord Salisbury & le gouvernement
 „ français, arrangement par lequel nous
 „ reconnaissons le protectorat de la
 „ France. Tout ce que nous souhaitons,
 „ c'est que le gouvernement de la
 „ République arrive à s'arranger le
 „ mieux possible avec les Hovas. Il
 „ y a en Afrique une foule de
 „ questions, plus ou moins importantes;
 „ mais nous les discutons tranquillement
 „ ou examinons des détails en ce
 „ moment & Lord Dufferin doit
 „ retourner à son poste vers le 18 de
 „ ce mois pour négocier sur une
 „ base plus générale. ” La

„ La convocation du Conseil des
 „ Ministres a été motivée par la
 „ situation en Chine, & on a décidé
 „ de prendre des mesures pour la

„ protection des étrangers dans ce pays.
 „ Nous avons proposé aux Puissances
 „ une entente commune, d'après
 „ laquelle des instructions identiques
 „ seraient envoyées aux commandants
 „ des diverses escadres de l'Extrême-
 „ Orient. Ces commandants
 „ s'entendraient entre eux pour la
 „ protection collective de leurs
 „ nationaux dans les ports à traité,
 „ de manière que des bâtiments
 „ allemands pourraient p. ex. être
 „ chargés de la protection des
 „ Français & des Anglais dans un
 „ port où l'Angleterre & la France
 „ n'envoyeraient point de navires.
 „ Nous avons tout lieu de croire
 „ que nos ouvertures seront
 „ accueillies favorablement. ”

Vous remarquerez que ces
 informations, bien qu'analogues à

celles qui vous ont été données par M. Lardy, dans son rapport du 6, ne concordent pas absolument avec elles.

Toujours d'après Sir Thomas Sanderson, l'Angleterre serait disposée à offrir ses bons offices à la Chine & au Japon pour faciliter la conclusion de la paix; mais, pour que les deux parties acceptent cet intermédiaire, il faudra que les événements suivent leur cours pendant quelques temps encore. Toutefois on ne croit pas au Foreign Office que l'on désire au Japon créer une ère d'anarchie en Chine.

En ce qui concerne la santé du Gar, Sir Thomas la croit sérieusement menacée; le mal dont il souffre paraît bien être la maladie de Bright, mais mon

3
 interlocuteur pensait que les rapports
 les plus alarmants étaient exagérés.

A la Direction commerciale,
 il n'y avait rien de neuf, notamment
 pas en matière de traités de commerce.

On y suit pas contre avec grand
 intérêt les efforts qui se font en
 vue d'un rapprochement entre
 la France & la Suisse.]

Agriez, Monsieur le
 Conseiller fédéral, les assurances
 de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse.
 G. D. Bourcart.